



Toutes les formations (*BTS, licence (L1, L2, L3), master, formations en santé, diplômes universitaires, formations "à la carte"...*) peuvent être théoriquement suivies dans un campus connecté dès lors que l'établissement de formation propose les enseignements en version numérique.

L'étudiant devra choisir/candidater dans un cursus à distance proposé par les établissements. Au niveau des formations de santé on retrouve pour le moment des formations du CNED (Service et prestation des secteurs sanitaire et social, Diététique de Grenoble) et la Licence Accès Santé Biologie de l'Université de Cergy-Pontoise.

## Fonctionnement

Les campus connectés sont portés et gérés par les **collectivités territoriales** en **partenariat avec des universités** dites "partenaires" ou "de proximité".

Les formations suivies en numérique peuvent être effectuées dans une autre université que l'université partenaire, on parle alors d'"université ou établissement de formation". L'étudiant sera inscrit dans cette université, dans une formation qui propose des enseignements à distance.

**Université Partenaire/de Proximité** : Elle peut aider à la mise en place des tuteurs, à l'accompagnement des étudiants et met à disposition ses services universitaires. Par exemple, des téléconsultations avec le SSU pour ces étudiants.

**Université ou établissement de formation** : Par le biais de ses composantes, elle met en place une formation numérique, au sein même de promotions et groupes de TD/TP déjà existants. Elle peut être différente de l'Université Partenaire.

## Objectifs des Campus Connectés

- Démocratisation de l'accès à l'Enseignement Supérieur pour tous.
- Élargir les possibilités de poursuite d'études à distance dans l'enseignement supérieur.
- Offrir les conditions propices à la réussite étudiante.
- Réduction des inégalités d'accès à l'ES pour raisons financières et géographiques.
- Inclusion sociale et éducative pour tous, sur tous les territoires.
- Dynamisation des territoires, notamment ruraux ou quartiers prioritaires des villes.
- Offrir des perspectives sociales, professionnelles et économiques pour les territoires.



## Problématiques

- Cours parfois mal adaptés au distanciel
- Difficultés d'accompagnement et d'échanges avec les équipes pédagogiques
- Flou administratif sur les démarches à réaliser
- Accompagnement administratif quasi inexistant
- Pas de carte étudiante délivrée
- Flou sur l'accès aux bourses et services du CROUS
  
- Des évaluations et examens à passer sur site universitaire, avec des frais de logement et de transport non pris en compte.

La plupart de ces problématiques sont en cours d'être réglées.

## Contact

**Vice-président Enseignement Supérieur**  
enseignement-sup@anepf.org